



FILLES ET GARÇONS A L'ECOLE : UNE EGALITE A CONSTRUIRE

Par Johanna Henrion

Introduction : un point sur la loi à l'école.

La loi de refondation de l'école de 2013 vise à garantir la qualité de son service public d'éducation, au travers de l'application des lois qui fondent le système républicain français. S'appuyant sur les grandes lois, et dernièrement, celle du 8 juillet 2013 (n° 2013-595), qui réaffirme les valeurs de la République, nous retrouvons celle de la lutte contre les discriminations à l'école.

Parmi ces luttes (racisme, homophobie, etc), se trouve celle de l'égalité filles-garçons, entendue comme le principe d'éducation, d'enseignement égalitaire, dégagé des stéréotypes et des préjugés et permettant de personnaliser le parcours de l'élève en fonction de ses compétences, de la maternelle à la terminale.

La question du sexisme y est présentée dans la circulaire du 21 novembre 2001, qui stipule que « *l'éducation à la sexualité a désormais pleinement sa place à l'école. Elle doit intégrer les questions liées à la mixité, à la lutte contre le sexisme et l'homophobie* ». La circulaire du 17 février 2003, soit 2 années après, confirme que « *cette démarche (...) est légitimée par la protection des jeunes vis-à-vis des violences ou de l'exploitation sexuelle, de la pornographie ou encore par la lutte contre les préjugés sexistes ou homophobes* ». La circulaire n°2009-068 du 20 mai 2009 inclut dans ses 10 priorités la lutte contre les discriminations, notamment en matière d'homophobie.

Quinze années se sont écoulées depuis ces mesures annoncées à l'école, progressivement et sporadiquement mises en œuvre. A ce jour, l'égalité fille-garçon est-elle assurée ? Éduquons-nous sans préjugés ? Offrons-nous des objets de médiation (jeu) asexués, fonction des désirs de l'enfant ou de celui des parents ? Orientons-nous nos élèves selon leurs désirs et leurs compétences ou influençons-nous leur orientation en fonction de là où nous les situons ?

Toutes ces questions nous conduisent à nous référer aux travaux de recherche actualisés qui exposent que malgré d'énormes progrès sociétaux, les préjugés et les stéréotypes liés au sexe sont encore très présents dans notre société et nos institutions.

1. Dans le système scolaire

Parmi les énormes progrès réalisés au cours du 20^{ème} siècle dans le système éducatif, le développement de la scolarisation des filles a permis la construction d'une société plus juste, plus humaine. La loi d'orientation du 10 juillet 1989 a établi dès son premier article que l'école contribue à favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes.

Tous les chiffres le disent : scolairement, au niveau des performances, les filles creusent l'écart avec les garçons. Elles redoublent moins et ce, dès le primaire, elles affichent une meilleure réussite au baccalauréat et sont plus nombreuses à pousser les portes de l'enseignement supérieur. Cela dit, notre mixité scolaire a des progrès à faire pour assurer une véritable égalité des chances entre les filles et les garçons. Quels sont les constats à l'école ?

- L'image de la femme dans les manuels est encore lourde de stéréotypes. L'orientation est encore trop déterminée par les rôles sociaux prescrits aux femmes et aux hommes. De plus, les attitudes, les représentations des métiers font que la mixité telle qu'elle se vit engendre des discriminations entre les filles et les garçons.
- L'orientation scolaire des filles continue à être marquée par des stéréotypes qui aboutissent à une concentration des femmes dans un nombre trop réduit de métiers. 60% des femmes sont concentrées sur 6 métiers (qui ne représentent que 30% des emplois).
- A l'issue de la 3^{ème} générale, les filles s'orientent vers le général ou les études tertiaires. Elles sont moins nombreuses que les garçons à se diriger vers la voie professionnelle. En BEP, elles sont concentrées dans les métiers du domaine des services (88,3% des effectifs de terminal) dans trois spécialités : secrétariat, coiffure, esthétique, service aux personnes. Dans le domaine de la production, elles ne représentent que 12% des effectifs de terminal (généralement, métiers de la couture). En terminal bac pro, elles représentent 44% des effectifs et sont en quasi totalité (92%) scolarisée en secrétariat bureautique, comptabilité-gestion, commerce-vente.
- En lycée d'enseignement général et technique, les filles représentent 55% des lycéens. En seconde, moins d'un quart des filles choisissent la 1^{ère} S contre plus d'un tiers des

garçons. Les filles sont très fortement regroupées dans les séries littéraires et tertiaires. La terminale SMS est composée presque exclusivement de filles.

Cependant :

- dans les universités, les femmes sont globalement plus nombreuses que les hommes (56%). Elles sont plus des $\frac{3}{4}$ des inscrits dans les disciplines langues et lettres, sciences du langage, arts. Elles sont minoritaires en sciences. Mais...
- quant il s'agit d'accéder aux formations doctorales, les garçons deviennent majoritaires. Or, le 3^{ème} cycle conduit aux carrières universitaires, à la recherche, c'est-à-dire aux centres névralgiques où se construisent les savoirs et le pouvoir.

La scolarité et les études déterminent le devenir socioprofessionnel des femmes en France. Certes, la parité nouvellement réaffirmée requiert un nombre important de femmes dans la vie citoyenne, politique et économique. Cependant, puisque c'est là un fondamental de l'égalité homme-femme, cette accession ne peut se faire qu'à compétences égales et communes, c'est-à-dire reconnues (généralement) par le diplôme. La vie sociale et économique et le devenir des femmes dans les instances ne s'effectuent pas comme il devrait l'être dans une société égalitaire.

2. Dans la vie économique en France

Malgré un capital scolaire plus important, le taux de chômage des femmes est plus élevé que celui des hommes. Globalement, les progrès des filles dans l'accès à la formation ne sont pas suivis d'une amélioration de leur situation face au marché du travail. Quant à celles qui travaillent, elles n'accèdent pas à des catégories d'emplois plus élevées. Autre inégalité, une femme sur quatre occupe un CDD contre un homme sur cinq. On constate également des écarts de salaires entre hommes et femmes, des écarts notamment dus au fait que les femmes sont plus que les hommes à temps partiel.

Ceci tient au fait que les femmes poursuivent trois objectifs nouveaux dans la société actuelle, mentionnés comme un triple apport des femmes à l'économie :

Ces trois objectifs nouveaux sont :

- l'autonomie et l'indépendance financière à long terme, ainsi qu'un pouvoir de négociation dans la famille qui leur permettent d'échapper au modèle patriarcal. De plus, l'exercice d'une profession bénéficie d'une forte valorisation auprès des enfants de la société ;
- une garantie contre deux risques nouveaux : le chômage du conjoint ou la séparation du couple ;
- la volonté sur le long terme d'acquérir une assurance maladie et un droit à la retraite personnels.

Cette analyse montre que les projets de vie des femmes intègrent l'enfant à venir, la famille... des projets nouveaux qui sont, finalement, des objectifs anciens, proches de ceux qu'ont toujours connus les femmes : la peur de la précarité en lien avec des difficultés de reconnaissance. C'est cette prise en charge qu'elles consentent qui les pénalise dans leurs itinéraires professionnels. Lourdemment mises à contribution pour assurer la marche de la structure familiale, elles en payent donc le prix en matière de promotion et de carrière.

Seules celles ayant mis en place une organisation familiale *ad hoc*, ou qui sont restées célibataires et sans enfant auront une évolution professionnelle comparable à celle des hommes... Sous réserve que leur employeur ait dépassé les représentations stéréotypes du modèle féminin d'activité.

Conclusion

L'égalité fille-garçon à l'école semble un vecteur nouveau d'un discours égalitaire, qui prenne en charge précocement les nouveaux objectifs de la femme. Il s'agit bien aujourd'hui de repenser l'orientation et l'accompagnement des femmes depuis les classes pallier d'orientation en tenant compte des inégalités et des stéréotypes en situation scolaire, pour déconstruire les peurs liées à « l'après », afin de construire un projet professionnel cohérent dans le « pendant ». Tout un programme...qui se doit d'être débarrassé des stéréotypes et actualisé !